

Campagne de messages de protestation auprès des éditions Hatier en soutien aux salariés et à la section SUD Culture Solidaires.

La section SUD Culture Solidaires de chez Hatier nous informe que la mobilisation contre les trois suppressions de postes chez cet éditeur s'est conclue de manière positive pour les salariés. La détermination des salariés d'Hatier et de leurs syndicats a payée. **Il n'est donc plus nécessaire d'envoyer des messages de protestation auprès du DRH d'Hatier.** Nous remercions toutes les sections et tous/toutes les camarades qui ont envoyés ces messages (voir ci-dessous), mettant ainsi en pratique la solidarité syndicale.

Afin de soutenir les salariés des éditions Hatier et la section SUD Culture de cette société, il est demandé à toutes les sections syndicales qui le peuvent de renvoyer le texte ci-dessous à la direction d'Hatier. Il s'agit de protester contre des réorganisations internes qui entraînent 3 suppressions de postes, dont deux licenciements. Les syndicats et salariés d'Hatier sont mobilisés depuis plusieurs semaines contre ces licenciements et des messages de protestation venant de l'extérieur en soutien à leur mobilisation ne peut que les aider.

Donc, merci aux sections syndicales d'envoyer ce message, en indiquant le nom de la section (vous pouvez aussi le personnaliser si vous le souhaitez), à l'adresse de messagerie du directeur des ressources humaines d'Hatier : drh@editions-

hatier.fr. En mettant toujours en copie l'adresse de messagerie de SUD Culture : sud@culture.gouv.fr, afin que nous puissions transmettre ces messages aux camarades d'Hatier.

A l'attention du Directeur des Ressources Humaines de la société Hatier,

Bonjour monsieur,

Nous venons d'apprendre que la Direction des éditions Hatier a décidé de fermer sa librairie et de réorganiser son service marketing scolaire, entraînant ainsi trois suppressions de postes.

A ce jour, un reclassement a été proposé à une salariée mais aucun reclassement n'a été proposé aux deux autres salariés concernés qui sont donc menacés de licenciement économique.

Comment l'accepter de la part d'une entreprise où les emplois précaires représentent entre 15 à 20% des emplois depuis 10 ans et correspondent à des charges de travail permanentes ?

Comment l'accepter de la part d'une entreprise qui par ailleurs fait des bénéfices depuis plus de 10 ans ?

Une telle décision, si elle est maintenue, ne peut que ternir l'image d'Hatier parmi les professionnels du livre, des bibliothèques, de la culture et de l'éducation.

C'est pourquoi nous tenons à manifester notre solidarité avec les élus et les salariés d'Hatier qui depuis 2 mois revendiquent que la Direction de cette société renonce à ces licenciements.

Nous vous demandons par conséquent de revenir sur votre décision et de maintenir l'emploi de ces deux personnes.

Veillez agréer, monsieur, nos sincères salutations syndicalistes.

La section syndicale

Copie aux représentants syndicaux et aux élus du personnel
d'Hatier.